



Appel à candidatures
Poste de chargé.e de mission agro-pastoralisme
au sein du Service Développement Durable

Statut

Poste à plein temps de catégorie A, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Ouvert en priorité aux fonctionnaires (Etat, territoriale, hospitalière) et CDI de la fonction publique d'Etat, par voie de détachement ou de mutation.

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec une zone protégée, le cœur, qui est aussi habité et avoisinant les 950 km². 121 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, composent ce territoire dont 113 sont adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique font de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et plus récemment en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) a élaboré avec ses partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement.

Avec environ 1500 exploitations sur le territoire, l'agriculture représente une activité majeure. Ses productions sont très diversifiées, que ce soit en élevage (ovins, caprins, bovins, en lait ou viande) mais aussi dans les productions végétales (châtaigne, oignons doux, petits fruits, etc.) et en apiculture.

Les activités agricoles et pastorales contribuent à la préservation de milieux ouverts de haute valeur patrimoniale, de la qualité des paysages et de la biodiversité. Permettre le maintien d'une agriculture dynamique sans sacrifier la valeur écologique et patrimoniale du Parc national constitue un enjeu majeur, notamment en cœur de Parc où 400 exploitations utilisent un quart de la surface.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

Le poste de chargé.e de mission agro-pastoralisme, au sein du service Développement durable, est placé sous l'autorité hiérarchique de la cheffe de pôle Agri-Environnement-Eau. Il est basé à Florac-Trois-Rivières (48).

Le **service Développement durable** comprend trois pôles : Forêt-Chasse / Agri-environnement-Eau / Architecture-Urbanisme-Paysage. Il regroupe 18 agents dont 5 affectés sur les massifs. Conformément aux orientations de la charte définie en 2013, le SDD accompagne le développement des territoires sur l'ensemble du parc dans la mise en œuvre des politiques de l'EP PNC dans les domaines suivants :

- l'agri-environnement et en particulier le soutien à l'agropastoralisme, à l'installation d'agriculteurs au développement de l'agriculture biologique et des pratiques agro-écologiques, ou encore à la structuration des filières,
- la forêt,
- l'architecture, l'urbanisme, la préservation des paysages et les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc,
- l'eau, la chasse et la pêche.

Le SDD veille également à la bonne application de la réglementation du Parc sur la zone cœur du PNC (instruction des dossiers de demandes d'autorisation dans les domaines pré-cités).

Le **pôle Agri-Environnement Eau** est constitué de 7 agents, et rassemble : une cheffe de pôle, une chargée de mission agri-environnement, un chargé de mission eau, un.e chargé.e de mission agro-pastoralisme, et trois techniciens agri-environnement implantés sur les massifs (Causses-Gorges, Mont Lozère et Vallées Cévenoles). Dans son domaine, il est notamment chargé de :

- la déclinaison opérationnelle de l'axe agricole de la charte du Parc en partenariat avec les acteurs du territoire,
- l'appui des agriculteurs à l'échelle de l'exploitation et des groupements pastoraux pour la mise en œuvre des politiques de l'établissement,
- la sensibilisation et du suivi de l'application de la réglementation du Parc national des Cévennes en matière agricole,
- l'instruction et le suivi des demandes d'autorisation pour travaux agricoles en cœur de Parc,
- la mise en œuvre d'actions territoriales dans le cadre des politiques soutenues par l'EP PNC,
- du lien avec les professionnels agricoles,
- la gestion des propriétés agricoles du Parc national des Cévennes,
- la participation aux instances du Parc, et d'autres réseaux sur les questions agricoles.

Missions

Placé sous l'autorité hiérarchique de la cheffe du pôle Agri-Environnement-Eau, le chargé.e de mission agro-pastoralisme assure les missions relatives à son domaine d'intervention et plus largement à l'élevage. Il intervient sur ces problématiques sur l'ensemble du territoire du Parc, en collaboration avec les délégués territoriaux et les techniciens agri-environnement de chaque massif.

Il est chargé.e de :

- l'accompagnement des éleveurs vers des pratiques agro-écologiques visant à pérenniser et renforcer le pastoralisme notamment par la mise en place d'expérimentations (duplication de prairies naturelles, sylvopastoralisme...), la réalisation d'outils méthodologiques, de référentiels et de guides,...
- l'élaboration et la mise en œuvre d'actions visant à favoriser et consolider la transhumance sur les crêtes : accompagnement des groupements pastoraux, animation de journées d'échanges agro-écologiques sur l'élevage (en particulier accompagnement du « réseau pastoral » en construction),

- la préparation et la coordination du prochain PAEC « Projet Agri-Environnemental et Climatique » 2023-2027 sur l'enjeu biodiversité et l'enjeu habitats herbacés,
- l'accompagnement technique des techniciens agri-environnement sur les sujets liés au pastoralisme : instruction des demandes de travaux agricoles en cœur de Parc, application de la réglementation, suivi des expérimentations, ...
- l'accompagnement technique et financier de porteurs de projets en matière d'agropastoralisme et notamment,
- l'instruction des dossiers de demandes de subvention en matière de pastoralisme présentés aux instances délibératives du Parc et suivi de leur mise en œuvre,
- la coordination et l'organisation des concours de prairies fleuries,

Pour toutes ces activités, il.elle peut être amené.e à encadrer des stagiaires et travaillera en étroite collaboration avec les autres chargés de mission du pôle.

Les missions pourront être amenées à évoluer en fonction de l'organisation du service et de l'établissement.

Pour mener à bien ses missions, il.elle :

- participe aux réunions de pôle et aux réunions de service,
- veille à assurer une transmission régulière des informations tant à sa hiérarchie qu'aux délégués territoriaux et aux techniciens agri-environnement de chaque massif,
- participe ou contribue aux programmes de recherches menés par le Parc ou ses partenaires en matière de pastoralisme ou d'élevage,
- participe aux instances du Parc, notamment les sous commissions agriculture et la commission agriculture

Il.elle peut également être amené.e à participer à :

- des animations pédagogiques
- des actions menées par le Parc dans d'autres domaines

Poste avec de nombreux déplacements sur l'ensemble du territoire du Parc, mais aussi ponctuellement à l'échelle régionale ou nationale.

Compétences

- Compétences affirmées dans le développement agricole et l'élevage de montagne
- Compétences requises en matière de pastoralisme
- Bonnes connaissances des liens entre agriculture et biodiversité et des enjeux de conservation du patrimoine naturel
- Compétences en animation d'équipe et de réseau d'acteurs
- Connaissance des politiques publiques agricoles et du fonctionnement des organisations professionnelles agricoles
- Capacité de communication, de négociation et d'animation
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Sens de l'organisation, esprit d'initiative et créativité
- Goût du contact et aisance relationnelle,
- Compétences-en saisie et en utilisation de données SIG
- Maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique

Diplômes, expérience et niveau de formation

- Niveau ingénieur ou master en agronomie, environnement ou développement rural
- Expérience professionnelle significative (5 ans minimum) dans le pastoralisme, l'élevage ou l'agri-environnement.
- Permis de conduire B.

Modalités administratives

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi qu'un arrêté de situation administrative, **pour le vendredi 22 octobre au plus tard.**

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,
Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le 10 novembre 2021.**

Pour ces auditions, la direction sera accompagnée du chef de service développement durable et de la cheffe de pôle agri-environnement.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

M. Danny Laybourne, chef du service développement durable (04.66.49.53.69)
danny.laybourne@cevennes-parcnational.fr

ou Mme. Carine Esculier, cheffe du pôle Agri-Environnement et Eau (04.66.49.53 67)
carine.esculier@cevennes-parcnational.fr